

Un salarié français sur huit exposé à des produits cancérigènes

Quelque 2,6 millions des travailleurs ont été exposés à au moins une nuisance cancérigène, considérée comme aggravant ou sensibilisant l'apparition d'un cancer, selon une étude parue dans le BEH de Santé publique France.

Le nombre de salariés exposés à au moins "une nuisance cancérigène" se compte en millions. D'après une étude parue ce mardi dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de l'agence sanitaire Santé publique France, quelque 2,6 millions de travailleurs français ont côtoyé au moins une nuisance nocive considérée comme aggravant ou sensibilisant l'apparition d'un cancer sur la période 2009-2010.

Cela représente 12% des salariés, avec une proportion d'hommes nettement supérieure à celle de femmes. Les auteurs de l'étude constatent que sur les 2,6 millions de personnes, deux millions sont des hommes et 600.000 des femmes.

Parmi eux, 757.000 salariés (soit 30% des exposés) présentent une exposition à au moins deux cancérigènes (5,7% chez les hommes et 0,9% chez les femmes) et 264.650 à au moins trois.

Les hommes largement plus concernés que les femmes

Trois types de cancérigènes ont été sélectionnés : 24 agents chimiques, cancérigènes avérés ou probables (dont les poussières, les médicaments, etc.), les rayonnements ionisants (cancérigène avéré), le travail de nuit (au moins 45 nuits par an) - associé à un excès de risque de cancer du sein chez les femmes.

Dans le détail, l'exposition aux cancérigènes chimiques concernait 2,2 millions de salariés (1,9 million d'hommes et 272.000 femmes),

celle aux rayonnements ionisants 259.000 (136.000 hommes et 123.000 femmes), et 236.500 femmes salariées travaillaient au moins 45 nuits par an.

Parmi les salariés exposés, 78% étaient des hommes, 15% des femmes et 7% des seniors. L'étude, qui souligne les secteurs prioritaires pour poursuivre et renforcer la prévention, a utilisé des données d'une enquête basée sur un échantillon de 48.000 salariés.

Différents secteurs concernés

Chez les hommes, les nuisances les plus fréquentes sont les émissions de moteurs diesel, les huiles minérales entières, les poussières de bois et la silice cristalline.

Pour les femmes, les plus fréquentes sont le travail de nuit (cancérigène probable), l'exposition aux rayonnements ionisants (radioactivité, NDLR), ainsi que l'exposition au formaldéhyde (substance chimique cancérigène servant dans diverses industries et comme conservateur et désinfectant) et aux médicaments anticancéreux.

Principaux salariés concernés : des hommes ouvriers du bâtiment et des travaux publics, de la maintenance, du travail des métaux, des transports et de la réparation automobile, ainsi que des femmes des professions de santé (infirmières, sages-femmes, aides-soignantes), des coiffeuses, esthéticiennes et du personnel des industries de "process" (industries chimiques, papetières).

Source AFP